



COMMUNIQUE DE PRESSE

15 mai 2020

Contact presse

Atlanpole – Delphine CORBIN – tel. 02 40 25 14 59 – mail : corbin@atlanpole.fr

Lancement de la saison 8 d'Eco Innovation Factory

Appel à projet dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la mer.

6 mois pour booster votre projet et développer

sur la planète bleue une économie verte !

Candidatez avant le 18 juin 2020

Forts des succès des sept premières saisons, Atlanpole et ses partenaires, l'ADEME Pays de la Loire, la Banque Populaire Grand Ouest, EDF, l'IFREMER, GO CAPITAL ainsi que Demeter, ouvrent le 15 mai les candidatures pour la saison 8 d'Eco-innovation Factory.

Destiné aux porteurs de projet ambitieux ou dirigeants d'entreprises de moins de deux ans dans les domaines de l'environnement, de la mer et des énergies & aux TPE/PME souhaitant accélérer leur développement par l'innovation, ce programme d'accompagnement les aide à construire et valider leur projet d'entreprise et à structurer leur développement futur.

#Un programme d'accélération

Avec à partir de septembre 2020 :

#9 ateliers collectifs pour obtenir des clés et méthodologies sur chaque domaine stratégique : Finances, marché, propriété intellectuelle, business model, juridique, pitch du projet.

#10 experts partenaires du programme pour aborder tous les aspects structurants du projet.

#6 coachings individuels pour accompagner concrètement chaque projet en fonction de son stade d'avancement.

#1 réseau Atlanpoliteain de plus de 480 entreprises, experts et financeurs qui offre un accès à tout l'écosystème de l'innovation du territoire.

#Une grande famille de **47 entrepreneurs issus des 7 dernières promotions** d'Eco-Innovation Factory pour échanger, dialoguer et confronter idées et dilemmes.

#1 jury de 11 spécialistes issus de secteurs variés : fonds d'investissement, industriels de l'énergie et de la construction, institutionnels, banques et incubateurs, pour challenger et faire avancer les projets.

#1 soirée « networking » pour clôturer la saison, avec la présentation des projets devant un comité d'experts

#Les Critères de sélection ?

- # Un projet d'innovation (technologique ou non) ambitieux : forte différenciation source de valeur ajoutée
- # Un projet de création d'entreprise ou avoir récemment créé une entreprise, projet de développement au sein d'une PME ; sur les départements 44 ou 85
- # Dans le domaine de l'énergie ou de l'environnement ou de la mer
- # Les compétences et la complémentarité de l'équipe
- # Des porteurs motivés pour intégrer le dispositif

[Découvrez les lauréats des 7 saison d'Eco Innovation factory](#)

Six partenaires complémentaires pour la sélection des dossiers et l'accompagnement des lauréats :

Avec la participation de



Dépôt des candidatures avant le 18 juin 2020

<https://www.atlanpole.fr/eco-innovation-factory/>

Les candidats doivent fournir un descriptif du projet. Un premier tri sur dossier de 10 à 12 candidatures sera effectué par le jury pour accéder aux entretiens de sélection finale de six à huit projets et entreprises qui auront lieu fin juin.



CE PROJET EST COFINANCÉ PAR
LE FONDS EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

